



Public visé

Professionnels
 de l'optique

Pré requis

Connaitre les bases de
 l'anatomie du globe oculaire
 et la physiologie oculaire

Durée

7 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation
 Une attestation DPC
 (Développement Professionnel
 Continu), sous condition d'être
 opticien diplômé

Tarifs

335 € nets de taxe par
 stagiaire

CONSÉQUENCES VISUELLES DES PRINCIPALES PATHOLOGIES OCULAIRES



Thème : Réfraction

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Connaître les principales pathologies oculaires
- * Comprendre le processus pathogènes des principales pathologies oculaires
- * Expliquer simplement aux clients ces pathologies
- * Echanger efficacement avec les différents professionnels de la filière visuelle (orthoptistes, ophtalmologistes)
- * Comprendre et connaître les différents examens ophtalmologiques

PROGRAMME

- Rappels d'anatomie
 - *Autour du globe / les différentes tuniques / à l'intérieur de l'œil / les différentes parties / les voies visuelles.*
- Les pathologies rétinienne
 - *DMLA / Maladie de Stargardt / Rétinopathie diabétique / Rétinite Pigmentaire / Décollement de rétine*
- Les pathologies du nerf optique
 - *Glaucome / Neuropathies optiques*
- Les pathologies cornéennes
 - *Kératite bactérienne / virale / dystrophie cornéenne de Fuchs / kératocône / ptérygion*
- Les autres pathologies
 - *Pathologies de la conjonctive / des paupières / de la scière / du cristallin / de l'appareil lacrymale*
- Les différents examens de santé oculaires
 - *Acuité visuelle / examen du segment antérieur / tonométrie / gonioscopie / fond d'œil : champ visuel / angiographie / ERG EOG / bilan des couleurs / topographie cornéenne / OCT*

Moyens pédagogiques

La formation est organisée en modules de formation à distance, modules dynamiques et interactifs, incluant des apports théoriques, des exercices, des vidéos, des tests

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels sur plateforme LMS

Un accompagnement pédagogique est proposé par le formateur via la plateforme

Une assistance technique est à disposition des stagiaires

Un support de formation est remis aux participants.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire. Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>

Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE ET DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
 SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91